



Paris, le 18 septembre 2017

Les secrétaires généraux
de la CGT Forêt, d'EFA CGC, de Génération Forêts,
du SNTF FO et du SNUPFEN Solidaires

à Monsieur le Ministre
de l'Agriculture et de l'Alimentation

OBJET : Démission intersyndicale des instances de l'ONF – Demande d'entrevue

Monsieur le Ministre,

L'Office National des Forêts est chargé, par le code forestier, de la mise en œuvre du Régime forestier dans les forêts publiques qui représentent 28% de la forêt française soit 8% du territoire national. Il est en outre chargé par le code forestier de missions d'intérêt général et de police. La gestion multi-fonctionnelle et durable mise en œuvre par l'ONF conduit à :

- à assurer 40% en volume et 50% en valeur de l'approvisionnement national de la filière forêt bois qui compte plus de 400 000 emplois dans notre pays. Plus du tiers de cette récolte est mis à disposition de la filière sous forme de bois façonnés ce qui constitue un soutien de tout premier ordre pour cette filière stratégique en grande difficulté.
- à assurer, dans l'intérêt général, de très nombreuses missions de protection : de l'eau, de l'air, de la biodiversité, des personnes et des biens (montagne et dunes littorales).
- à assurer un rôle social par l'accueil, en forêt, de millions de nos concitoyens et notamment des scolaires.

L'Office National des Forêts a perdu 40% de ses effectifs en 30 ans. Il subit depuis 15 ans des réformes incessantes qui ont fortement déstabilisé ses personnels. Depuis 2005, l'établissement a eu à déplorer 43 suicides pour une population de 10 000 agents. Au-delà de ces drames, tous les experts externes agréés par le Ministère du travail ont tiré la sonnette d'alarme en pointant un corps social en situation de crise et de danger grave.

Aujourd'hui les organisations syndicales CGT Forêt, EFA-CGC, Génération Forêts - UNSA, SNTF-FO et SNUPFEN-Solidaires, qui représentent 90% des personnels de droit public de l'ONF, constatent :

- une dégradation constante et sans précédent du dialogue social en raison notamment du non-respect par la direction des instances et des représentants ainsi que des textes réglementaires en vigueur. Depuis deux ans l'équipe de direction en place fait régner au sein de l'encadrement fortement renouvelé et chez les personnels un climat de peur. Pour « mettre au pas » notamment le mouvement syndical, elle multiplie menaces, intimidations et judiciarisation des conflits.

- une gestion des personnels devenue opaque, hors des règles de gestion y compris dans le volet social, autoritaire et génératrice de souffrances pour tous les personnels. Le mépris voire l'agressivité envers les personnels sont devenus monnaie courante à l'ONF.

- des décisions techniques qui contreviennent à la gestion durable et multifonctionnelle des forêts publiques. Ces décisions s'opposent aux missions de l'ONF et engendrent des souffrances éthiques chez les personnels.

- la dégradation croissante de la situation financière de l'ONF qui ne permet plus d'assurer certaines missions au niveau attendu. Cette dégradation s'explique par des choix de gestion contestables mais surtout du fait d'une maquette financière du COP 2016 – 2020 qualifiée d'irréaliste par la direction de l'ONF elle-même, comme l'atteste le compte rendu du CODIR plénier du 4 septembre. Nous avons d'ailleurs dénoncé en son temps le caractère irréaliste des données financières du COP 2016-2020 rejeté par l'ensemble des organisations syndicales.

Nous dénonçons donc l'ensemble de ces décisions qui compromettent l'avenir de l'ONF et de tous ses personnels à court terme.

Faute d'être entendus en interne et exaspérés de ne voir prises en compte aucune de nos alertes lancées et réitérées tant auprès du Conseil d'Administration que des Ministères de tutelle, nous faisons aujourd'hui le constat très amer que nous sommes mis dans l'impossibilité non seulement de défendre les droits des personnels que nous représentons mais également de pouvoir contribuer au dialogue social pour que les personnels exercent leurs missions sereinement.

Par conséquent et par honnêteté envers nos collègues, et pour vous alerter à nouveau, nos organisations syndicales ont donc décidé de démissionner collectivement des instances représentatives des personnels à l'ONF : c'est notre bouteille à la mer !

Le dialogue social, qui faisait pourtant partie des priorités des gouvernements précédents et du vôtre aujourd'hui, se construit avec des actes. Il nous semble qu'à ce stade le premier de ces actes pourrait être de nous recevoir pour échanger avec vous sur la situation à l'ONF et tenter, dans l'intérêt général, de trouver des solutions adaptées à la situation.

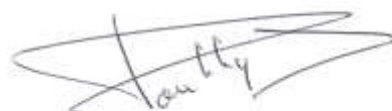
Nous venons donc respectueusement solliciter de votre part l'obtention d'une entrevue dans des délais les plus rapides possibles.

Dans l'attente de pouvoir vous rencontrer pour ce dossier d'importance, nous vous prions de bien vouloir agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre haute considération

Les secrétaires généraux de la CGT Forêt, d'EFA CGC, de Génération Forêts, du SNTF FO et du SNUPFEN Solidaires



Philippe CANAL
Secrétaire général du SNUPFEN Solidaires



Gilles VANPETEGHEM
Secrétaire général d'EFA CGC



Gilles QUENTIN
Co-Secrétaire national CGT-Forêt



Jacques GERBER
Secrétaire général de Génération-Forêts



Laurent DELANNOY
Secrétaire général du SNTF FO